

# COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 24 juin 2021

**Date de la convocation :**

21 juin 2021

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 11

- présents : 9

- votants : 9

L'an deux mil vingt-et-un, le 24 juin, à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Dominique GUINEHEUX, Maire.

**Etaient présents :** Mme DEGAS, Mme CHOPIN, Mme GENTILHOMME, M. GUINEHEUX, M. LARDEUX, M. MALTAVERNE, M. PHILIPPEAU, M. PINEAU, M. POCHE

**Etai(ent) excusé(es) :** Mme TROMEUR

**Etai(ent) absent(es) :** M. GUION

**Secrétaire de séance :** Mme CHOPIN

### D2021-030 : VENTE D'UNE PORTION DE LA PARCELLE ZN 284

Suite à la demande de Monsieur Benoît RICHARD d'acquérir une portion de la parcelle ZN 284 le long de sa propriété aux 4 Vents (parcelle ZN 192)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la vente d'une portion de la parcelle cadastrée ZN 284 d'une superficie de 400 m<sup>2</sup>, au prix de **3.50 € le m<sup>2</sup>**, soit pour un montant total de 1 400 € (mille quatre cent euros) à Monsieur Benoît RICHARD ;

- **DONNE** au Maire tous pouvoirs nécessaires à l'effet de signer l'acte authentique de cette vente en l'étude de Maître MENARD, notaire à Craon (Mayenne), les frais de notaire et de bornage étant à la charge de l'acquéreur.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 28 juin 2021  
GUINEHEUX Dominique., Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20210624-D2021-030-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2021

